

LUTTE CONTRE LES CONDUITES SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE

La gendarmerie a constaté 232 accidents (-24) faisant 41 tués (-1) et 285 blessés (-64) sur les routes du département depuis le début de l'année 2009.

Sur cette période, 20 personnes ont perdu la vie dans des accidents impliquant des conducteurs ayant consommé de l'alcool, dont 6 pour le seul mois de novembre 2009. Près de la moitié des personnes décédées n'étaient pas responsables de l'accident dans lequel elles ont perdu la vie.

A l'occasion des fêtes de fin d'année certains conducteurs imprudents pensent à tort pouvoir s'affranchir des règles élémentaires de sécurité routière et prennent le volant après avoir consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants.

En vue de dissuader ces comportements dangereux et de verbaliser tout conducteur en infraction, la gendarmerie va multiplier les opérations de contrôle de l'alcoolémie et des stupéfiants au cours des deux prochaines semaines.

Une première opération de contrôle coordonné de l'alcoolémie était organisée le vendredi 18 décembre 2009 entre 16h30 et 19h30 au niveau de la région de gendarmerie de Picardie. Plus de 520 dépistages de l'alcoolémie ont été effectués dans le département de l'Aisne au cours de ce service. 4 infractions pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique ont été relevées dans les secteurs de Soissons, Chauny, Corbeny et Vervins. Tous les conducteurs contrôlés ont été sensibilisés aux risques liés à la conduite après avoir consommé de l'alcool. Des dépliants sur le thème de l'alcool au volant et des éthylotests ont été distribués par les gendarmes.

Une nouvelle opération de ce type sera organisée dès cette nuit par l'escadron départemental de sécurité routière de l'Aisne, dans le créneau horaire associé aux sorties de discothèque.

Avec près de 1700 conducteurs verbalisés, le nombre d'infractions relevées par les gendarmes du département pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique a augmenté de 15% depuis le début de l'année 2009. Le nombre d'infractions pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants a quant à lui été multiplié par 3. Cette tendance à la hausse ne devrait pas s'arrêter puisque la capacité de contrôle de l'alcoolémie des gendarmes axonais viens d'être multipliée par 2 suite à l'affectation de 106 nouveaux éthylotests électroniques dans les unités du département.

Au regard du nombre important d'accidents mortels dus à l'alcool au niveau national, le gouvernement vient de lancer une nouvelle campagne de prévention sous l'angle suivant : « *Ne laissons pas une personne qui a bu reprendre le volant... quelques mots peuvent suffire à sauver une vie.* ».

En effet selon les mots de messieurs BORLOO et BUSSEREAU : « *L'alcool au volant est la première cause de mortalité sur les routes. Il ne faut pas laisser une personne reprendre le volant si vous pensez qu'elle court un danger, ou qu'elle en fait courir à*

d'autres. Aujourd'hui, il faut trouver le courage et les mots pour l'empêcher de le faire. Ces morts, ces vies brisées sont parfaitement évitables, et c'est à chacun de nous de les empêcher. La sécurité au volant, c'est l'affaire de tous. »

Plus d'informations sur cette problématique sur le site institutionnel de la sécurité routière : <http://www.securite-routiere.gouv.fr> . Le détail du communiqué de presse officiel figure en annexe.

Pour plus d'informations sur la sécurité routière dans l'Aisne, vous pouvez consulter sur le site internet de l'association départementale de sécurité routière de l'Aisne : <http://www.adsr02.fr>

Capitaine JOUGLAR.

L'alcool au volant : première cause infractionnelle devant la vitesse

Depuis 2006, l'alcool est devenu la première cause de mortalité sur les routes, devant la vitesse. En 2008, 6 256 accidents corporels, dont 878 mortels, ont mis en cause un conducteur avec un taux d'alcool positif. Chaque semaine, 23 personnes meurent sur les routes de France dans des accidents où l'alcool est présent. Dans 90 % des accidents mortels liés à l'alcool, les conducteurs impliqués ayant une alcoolémie positive présentent un taux supérieur à 0,8 g/l de sang. Dans un cas sur deux, il est supérieur à 1,5 g/l de sang.

Les jeunes particulièrement touchés

Chaque semaine, 19 jeunes âgés de 18 à 24 ans meurent sur les routes de France. Parmi eux, près de 8 perdent la vie dans un accident lié à un abus d'alcool. Les fins de semaine (vendredi, samedi, dimanche) sont particulièrement meurtrières : elles représentent 56 % des décès des jeunes de 18 à 24 ans, dont 63 % ont lieu la nuit. La consommation de cannabis ne fait que renforcer les risques : l'alcool associé au cannabis multiplie par 14 le risque pour un conducteur d'être responsable d'un accident mortel.

Les conducteurs hommes, hautement responsables des accidents routiers avec alcool, la nuit plutôt que le jour, plus souvent le week-end et en rase campagne

95 % des conducteurs impliqués dans les accidents mortels avec un taux d'alcool dans le sang supérieur au taux légal sont de sexe masculin.

Les circonstances ensuite sont très ciblées. Une grande majorité des accidents se produit en rase campagne et le risque est maximal les nuits de week-end. Environ 71 % des accidents avec alcool se sont produits la nuit. Le taux d'alcool dans les accidents corporels le week-end est trois fois plus élevé qu'en semaine.

Alcool et conduite : l'impossible mariage

Contrairement aux idées reçues, l'alcool circule à grande vitesse dans l'organisme. Les premiers effets sur le cerveau ont lieu dans les minutes qui suivent l'absorption. Ses conséquences sur la conduite font l'objet d'études très précises. L'alcool augmente la sensibilité à l'éblouissement. Il altère l'appréciation des distances et des largeurs. Sous son influence, le conducteur a un comportement dégradé par rapport au conducteur sobre. Cela se traduit par une prise de risque plus importante : vitesse excessive, agressivité, non-port de la ceinture de la sécurité ou du casque, réflexes diminués. Rien n'efface les effets de l'alcool : café salé, cuillerée d'huile... Aucun « truc » ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement.

À partir du vendredi 11 décembre, démarrage de la campagne « *Ne laissons pas une personne qui a bu reprendre le volant ...quelques mots peuvent suffire à sauver une vie* ».

Le nouvel axe de communication choisi par la Sécurité routière se fonde sur l'implication collective - et non plus seulement individuelle - pour empêcher la conduite sous l'emprise de l'alcool.

Un film de 30 secondes, « Le rescapé », sera diffusé du vendredi 11 décembre 2009 au dimanche 3 janvier 2010 sur **35 chaînes de télévision**.

Allongé sur un lit d'hôpital, un homme, dont on comprend qu'il vient d'être victime d'un très grave accident de la route, vit au rythme d'un respirateur artificiel. Son visage apparaît couvert d'hématomes, sa jambe gauche a dû être amputée. Dans la chambre, il y a un proche du grand blessé. Et cet ami lui parle, veut le dissuader de reprendre le volant. À chaque mot, l'état du blessé s'améliore : il retrouve ses deux jambes, son visage cicatrise, la main s'anime. On le voit alors à la fin d'un dîner arrosé. Au moment où il s'apprêtait à reprendre le volant. Le téléspectateur comprend que l'homme a été sauvé grâce aux phrases persuasives de son ami qui l'a convaincu de ne pas repartir en voiture.

Ce même concept « des mots pour sauver » est décliné sous la forme de **trois spots radio** dans lesquels une jeune femme propose à une amie de rester dormir chez elle, un hôte appelle un taxi pour un de ses invités, et, dans le troisième, un des convives ramène une personne qui a trop bu. Ces trois spots de 25 secondes seront diffusés du vendredi 11 décembre 2009 au 3 janvier 2010 sur 7 grandes antennes nationales et les principales stations régionales de France et des DOM.

Cette action de sensibilisation en télévision et radio est prolongée sur Internet. Un module Internet a été réalisé, constitué du film diffusé à la télévision et d'une sélection des principales informations destinées à convaincre un ami de ne pas reprendre la route après avoir bu. Ce module, inséré au sein du site Internet de la sécurité routière (www.securite-routiere.gouv.fr), sera promu par une campagne de bannières interactives sur 8 sites et portails à forte audience et sera intégrable par les internautes sur leur propre site.

Ces déclinaisons, sur les ondes, de la campagne « Ne laissons pas une personne qui a bu reprendre le volant...quelques mots peuvent suffire à sauver une vie » seront appuyées par plusieurs opérations fortes de prévention. Le week-end des 18 et 19 décembre et autour de Noël, les 24, 26 et 27 décembre 2009, seront distribués aux péages autoroutiers 500 000 éthylotests accompagnés d'un flyer d'information.

Sam, on le choisit avant de sortir.

Pendant cette période des fêtes de fin d'année, le sympathique personnage à la tête ronde, « **Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.** », sera plus que jamais mobilisé à la radio par des animateurs et par la diffusion de **quatre spots** sur les dangers de l'alcool au volant qui racontent la galère de ceux qui se retrouvent à pied quand ils n'ont pas choisi leur « Sam » avant de sortir, sur Internet avec le lancement du « Loto Sam » et dans 9 grandes villes de France où des **animations spéciales seront organisées dans les rues**.